

Horaires de l'administration communale durant les vacances scolaires

Merci de prendre note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit **du lundi 4 juillet au vendredi 12 août 2022**.

	Matin	Après-midi
Lundi au vendredi	09 h 00 – 12 h 00	Fermé

A l'exception des :

Lundi 18 juillet	<i>Fermeture exceptionnelle</i>
Mardi 19 juillet	<i>Fermeture exceptionnelle</i>
Lundi 1 ^{er} août	<i>Férié</i>

L'administration communale sera atteignable par téléphone **aux mêmes horaires** (possibilité de prendre **rendez-vous en dehors des heures d'ouverture**).

L'administration communale